Musées-Mondes

Exposer l'histoire contemporaine

Évaluation muséologique d'une exposition : *Spoliés ! L'« aryanisation » économique en France 1940-1944*

Marie-Sylvie POLI
Pascale ANCEL

Préface de Jean-Claude DUCLOS

La documentation Française

Sommaire

Avant-propos 7
Marie-Sylvie Poli

Préface 9
Jean-Claude Duclos

Les enjeux d'une muséologie de l'exposition 11

Le contexte scientifique, politique et médiatique de l'exposition 19

La spoliation des Juifs : un thème sensible, un sujet devenu familier 37

La visite interprétée 47

Une muséographie dramaturgique 53

L'exposition imaginée par ceux qui ne l'ont pas vue 67

Conclusion 77

Annexes 81

Annexe 1. Synthèse de l'évaluation sommative 83

Annexe 2. Corpus de la revue de presse du MRDI – MDH 87

Annexe 3. Liste des personnes interrogées par entretien à l'issue de la visite 89

Présentation des auteurs 91

Bibliographie 93

Avant-propos

Marie-Sylvie Poli

Cet ouvrage présente les résultats de l'étude de réception de l'exposition *Spoliés ! – L'« aryanisation » économique en France (1940-1944)* demandée par le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère – Maison des Droits de l'homme au titre du label « Exposition d'intérêt national » attribué par le ministère de la Culture et de la Communication en 2010.

Lorsque le directeur du musée me contacta en août 2009 pour me parler d'un projet d'évaluation d'une exposition sur la spoliation des Juifs en Isère pendant la Seconde Guerre mondiale dont il serait le commissaire, je pensai : « C'est un sujet grave, polémique, encore brûlant pour certains, ce ne sera pas facile de réussir une évaluation capable de restituer tout l'éventail des réactions que va susciter un tel projet. Mais il est impensable de ne pas dire oui, ce sera passionnant et digne d'intérêt. »

Dès que Pascale Ancel, avec qui j'avais très souvent fait équipe à l'université de Grenoble pour d'autres recherches de terrain de ce type, eut accepté de diriger l'étude avec moi, nous avons commencé à réfléchir à la conception de cette évaluation, évaluation qui devait être autant une recherche en muséologie qu'une étude de réception.

Il s'est rapidement avéré que, pour saisir les résonances de cette exposition, c'est-à-dire aller bien au-delà d'une photographie de sa socialisation sur le territoire grenoblois, où elle serait présentée au public, il fallait mesurer ses effets auprès d'autres acteurs que ses seuls visiteurs.

Une méthode de questionnement muséologique autant que d'évaluation s'est imposée : nous mènerions nos enquêtes auprès des visiteurs de l'exposition, auprès des institutionnels à l'origine du projet et des muséographes chargés de monter l'exposition ; nous prendrions soin de tenir compte des discours des médias ; nous nous intéresserions aussi à des personnes qui n'auraient pas (encore) visité l'exposition. C'est dire que nous nous situons dans une perspective communicationnelle interactionniste à partir de laquelle nous considérons l'exposition comme étant un dispositif d'interactions, de rencontres, de paroles et, donc, un facteur de transformation sociale.

Cette approche muséologique prend pour objet de recherche l'exposition envisagée comme média culturel dans ses dimensions sémiotique, symbolique et sociologique. Elle repose sur une analyse en miroir :
– de la genèse des écritures institutionnelle, scientifique et esthétique de l'exposition dans leur épaisseur temporelle et discursive ;
– du processus participatif des interprétations de l'exposition par les médias, les visiteurs, les publics potentiels.

Dès lors, nous savions que cette évaluation, qui promettait d'être délicate à mener, mériterait qu'on lui consacre plus qu'un seul rapport d'étude. L'idée de cet ouvrage s'est imposée, pour que l'étude sur les enjeux muséologiques de cette exposition prenne toute sa place dans la recherche sur les expositions qui traitent de sujets d'histoire et de société dits « sensibles ».

Préface

Jean-Claude Duclos

Il faut l'avoir à l'esprit : la muséologie, ainsi que Georges Henri Rivière le disait, est « une science appliquée, la science du musée [qui] en étudie l'histoire et le rôle dans la société », et l'exposition, telle que Jean Davallon l'explique, est le résultat « d'un agencement de choses dans un espace avec l'intention (constitutive) de rendre celles-ci accessibles à des sujets sociaux ». Au vu du dénominateur commun de ces définitions,» société » et « sujets sociaux », l'objectif de cet ouvrage s'éclaire. Sa démarche procède bien de l'idée d'un partage social, dont l'espace est le musée et le langage, l'exposition. Faisant le choix d'orienter ainsi leur recherche, Marie-Sylvie Poli et Pascale Ancel nous emmènent avec elles dans l'exploration de ce partage, à tous les stades de son accomplissement et sur tous les terrains de son retentissement.

Aussi captivant soit-il, l'exemple sur lequel elles basent leur analyse n'a pas ici le premier rôle. Même si la question du traitement expographique de l'antisémitisme et de ses conséquences pendant la Seconde Guerre mondiale est indiscutablement d'un très vif intérêt, leur objectif est beaucoup plus large. En effet, la dissection rigoureuse et minutieuse des motifs, des composantes et des résultats de cette exposition n'a d'autre objectif que de rassembler les données nécessaires à l'étude du rôle social de l'exposition de musée, et ce, dans toute son amplitude. Car, répétons-le, c'est bien dans le cadre de l'institution muséale que leur approche se développe dans un lieu qui, bien que soumis à des tensions de tous ordres, entre le champ politique et le champ scientifique, la mémoire et l'histoire, le désir de montrer et celui de dire, jouit d'une solide confiance auprès de ses visiteurs. Parce que l'institution est publique, que son assise est réputée à la fois scientifique et morale, et que les enseignants doivent pouvoir y conduire leurs élèves sans crainte, le discours du musée fait en effet autorité. Les expositions y bénéficient ainsi d'un statut particulier dont cette étude dégage les caractéristiques avec une acuité nouvelle.

L'évaluation, jusqu'ici, ne tenait compte que du public des visiteurs, appréciant et mesurant ses modes d'appropriation, ses lectures et ses jugements. Elle mettait ainsi en évidence les faiblesses et les performances de l'exposition, au grand profit des conservateurs et des commissaires qui, attentifs à ses résultats, ont pu affiner leur démarche et faire progresser leur maîtrise du média exposition. Mais Marie-Sylvie Poli et Pascale Ancel vont beaucoup plus loin, n'hésitant pas à croiser les données de six sources différentes, issues des discours :

- de l'institution et notamment du politique ;
- des scientifiques (ici, des historiens) ;
- des concepteurs (commissaire, scénographe…) ;
- des médias ;
- des visiteurs effectifs ;
- et des visiteurs potentiels.

Leur évaluation traite ainsi de la globalité d'une réalité sociale, celle des échanges et des négociations, autant que des lectures et des réactions qu'entraîne toute exposition de musée. Correspondant aux deux phases principales de la vie d'une exposition, sa préparation et sa publication (au sens le plus large qui soit), le rassemblement des six sources en deux groupes s'impose de lui-même. Permettant de confronter les intentions aux résultats, il suscite une question : comment les tensions qui se créent, inévitablement, entre les partenaires du premier groupe, finissent-ils par déboucher, pour les seconds, sur une réalisation satisfaisante, puisque tel est le cas de l'exemple étudié ? La réponse est laissée au lecteur. Il comprendra, probablement, qu'entre les points de vue du politique, du scientifique et du muséographe, un équilibre aura dû s'établir et que rien n'aura dû transpirer ensuite des divergences et des conflits qui auraient surgi au cours de la phase de préparation. Le jour de l'inauguration, tout est oublié, l'unanimité est de mise et tout ce qui compte alors, ce sont les retentissements que vont en donner les médias, le niveau de fréquentation et les jugements du public. Ces opinions qui, il faut bien le dire, intéressent plus le muséographe que les deux autres partenaires, nos auteurs en rendent compte avec talent et innovent, là encore, en considérant les points de vue des publics potentiels, soit de celles et de ceux qui n'ont pas vu l'exposition. Les enseignements qu'elles en tirent, sur le thème de l'exposition et sa communication, sur le rayonnement de l'institution qui l'a produite et le rôle de ses tutelles, apportent de nouveaux matériaux dont l'intérêt, indiscutablement, nécessitait cette nouvelle enquête.

Les outils de la linguistique et, plus largement, des sciences de la communication avaient déjà fait leur preuve, s'agissant de l'évaluation de l'exposition de musée. Utilisant ceux de la sociologie, Marie-Sylvie Poli et Pascale Ancel proposent une nouvelle méthode qui, au-delà du « fonctionnement » de l'exposition, en apprend autant sur la société où elle est produite et à laquelle elle est destinée. Nous retiendrons surtout, pour notre part, que sa « littéracie », pour reprendre leur propre terme, soit la capacité qu'elle donne de lecture et d'interprétation, tient d'abord à « la valeur d'humanité du message expographié ».

Jean-Claude Duclos est conservateur en chef du patrimoine.

Les enjeux d'une muséologie de l'exposition

Rappelons, afin de bien saisir la thématique de l'exposition et avant de rentrer dans les questions de muséologie proprement dites, l'article de la loi du 22 juillet 1941 relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant à des propriétaires « juifs » au regard des textes du régime de Vichy.

« En vue d'éliminer toute influence juive dans l'économie nationale, le commissaire général aux questions juives peut nommer un administrateur provisoire à :
1. toute entreprise individuelle, commerciale, immobilière ou artisanale ;
2. tout immeuble, droit immobilier ou droit au bail quelconque ;
3. tout bien meuble, valeur immobilière ou droit immobilier quelconque, lorsque ceux à qui ils appartiennent, ou qu'ils dirigent, ou certains d'entre eux sont juifs [1] ».

L'exposition *Spoliés – L'« aryanisation » économique en France (1940-1944)* éclaire la mise en place de cette politique antisémite qui, avant de devenir meurtrière, commence par l'exclusion. Cette législation prend le nom d'« aryanisation ». C'est à partir du cas isérois que ce processus est présenté par l'exposition : comment hommes, femmes et enfants juifs sont privés de leurs droits, recensés et marqués. Et comment, sous couvert de légalité, l'Administration française les dépossède peu à peu de leurs biens, y compris les plus modestes.

Les auteurs d'un manuel de muséologie rappellent en 2010 que « pendant longtemps le nombre de visiteurs d'un musée n'intéressait personne, pas même son conservateur. Celui-ci pensait avoir rempli sa mission en ouvrant au public les salles d'exposition et en y présentant les collections. Qu'il y eût ou non des visiteurs, peu importait. Pour peu, les visiteurs auraient pu être perçus comme des gêneurs : "Ils touchent tout, il faut des gardiens pour les surveiller"[2] ».

Mais les mentalités changent et, fort heureusement, le champ muséal n'échappe pas à la règle de l'évolution des pratiques des institutions culturelles vers plus de prise en compte de la fonction de communication du musée et de son média, l'exposition. Ainsi l'intérêt réel des musées pour le public, pour leurs publics, relève-t-il aujourd'hui d'une évidence et non plus d'une déclaration de principe, comme ce fut longtemps le cas, en France notamment [3]. Cet intérêt trouve en partie son origine dans le développement d'un tourisme culturel lucratif et, de fait, dans l'augmentation et la diversification des publics de visiteurs. Mais constater la progression, continue depuis plus de vingt ans, des taux de fréquentation ne suffit pas à expliquer pourquoi les musées, les biennales, les expositions temporaires délivrent de plus en plus de billets d'entrée (payants ou gratuits) à des visiteurs dont les

---

1 Douzou L., *Voler les Juifs : Lyon 1940-1944*, Paris, Hachette Littératures, 2002.

2 Gob A., Drouguet N., *La Muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2010 [2003], p. 89.

3 Poulot D., « Les origines de l'espace public des musées français » *in* Regourd M. (dir.), *Musées en mutation. Un espace public à revisiter*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 19-45.

motifs de visite intimes ou personnels peuvent parfois échapper aux typologies d'une sociologie des pratiques culturelles avant tout quantitative :

> « La méthodologie quantitative menée auprès d'un bon échantillon de visiteurs fournit des ordres de grandeur, des fréquences, permet d'établir des comparaisons et de repérer les différences selon les profils socioéconomiques. Les approches quantitatives fournissent des dimensions. Elles tracent un portrait statistiquement représentatif des quantités caractéristiques d'une population, mais non le sens qu'on pourrait leur donner[4]. »

C'est pour comprendre ce phénomène de société et également pour continuer à satisfaire leurs publics (et leurs tutelles) que certains musées s'adressent aux chercheurs en muséologie afin de prendre en compte les attentes des visiteurs et de saisir dans leur diversité leurs pratiques de visites et leurs réactions aux dispositifs[5] muséographiques proposés par chaque exposition. Cette diversité, désormais avérée par la littérature, renvoie, selon nous, à une hétérogénéité d'attentes, d'expériences et de modes de réception[6]. La disparité des modes de relation et de communication avec l'objet exposition résiste aux typologies sociologiques évoquées plus haut, apanage d'une vision avant tout chiffrée de la culture. Dépasser cette vision impose autant que possible de déceler le lien qui peut à un moment ou un autre associer une personne à une exposition ou à un musée. Il est alors nécessaire de disposer d'outils méthodologiques et épistémologiques adaptés à cet objectif et dont on pressent qu'ils ne peuvent appartenir à une seule discipline scientifique[7]. D'où le projet épistémologique développé dans cet ouvrage de décrire, à partir d'une double approche communicationnelle[8] et sociologique, une muséologie de l'exposition qui prend pour objet de recherche l'exposition envisagée comme média culturel dans ses dimensions sémiotique, symbolique et sociologique. Cette approche repose sur une analyse en miroir :

– de la génétique des écritures institutionnelle, scientifique et esthétique de l'exposition dans leur épaisseur temporelle et discursive ;
– du processus participatif des interprétations de l'exposition par les médias, les visiteurs, les publics potentiels.

Cet ouvrage, il est essentiel de le préciser, n'est pas conçu comme un manuel d'évaluation. Son propos est de formaliser les enjeux muséologiques inhérents à toute recherche approfondie sur la réception ou la socialisation d'une exposition à un

---

4 Daignaut L., *L'Évaluation muséale. Savoirs et savoir-faire*, Québec, Presses de l'université de Québec, 2011, p. 50.

5 Selon la définition proposée par Georgio Agamben : « J'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants. » [Agamben G., *Qu'est-ce qu'un dispositif ?,* Paris, Payot, coll. « Rivages Poche/Petite Bibliothèque », n° 569, 2007, p. 31].

6 Un état des lieux critique des études et des recherches sur les publics des musées et des monuments est proposé dans : Eidelman J., Roustan M., et Goldstein B., *La Place des publics. De l'usage des études et recherches par les musées*, Paris, La Documentation française, coll. « Musées-Mondes », 2007. Signalons également : Desvallées A., Mairesse F., *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011.

7 Des historiens ont forgé le néologisme de « muséohistoire » pour aborder à partir de leur cadre théorique la question de la réception de leur discours par les publics. Lire à ce propos : Louvier P., Mary J. et Rousseau F., *Pratiquer la muséohistoire – La guerre au musée. Pour une visite critique*, Montréal, Athéna, 2012.

8 L'ensemble du numéro anniversaire de la revue *Culture & Musées* présente un panorama complet de cette approche communicationnelle de l'exposition et du musée : « La Muséologie : 20 ans de recherche », numéro hors-série paru en juin 2013, Arles, Actes Sud.

moment donné, sur un territoire donné, dans un certain contexte politique et médiatique. C'est en cela que l'enquête menée auprès de visiteurs effectifs et de visiteurs potentiels de l'exposition *Spoliés ! – L'« aryanisation » économique en France (1940-1944)*[9] que nous présentons ici se veut exemplaire. Exemplaire, non pas dans le sens d'irréprochable évidemment, mais exemplaire des questionnements auxquels se trouve confronté tout chercheur en muséologie de la réception, qu'il soit expert en histoire, en marketing culturel, en communication ou en sociologie de la culture. À l'heure où les protocoles d'enquêtes de réception s'ouvrent de plus en plus à des méthodes de recueil et de traitement des données informatisées de manière à traiter de grandes quantités de questionnaires ou d'entretiens semi-directifs, il nous paraît essentiel de rappeler combien l'analyse de notre rapport au monde passe aussi par une attention extrême portée aux mots composant une parole non experte qui dit cette attention au monde. Et le musée reste selon nous, aujourd'hui encore, un lieu privilégié de recueil de cette parole sensible, intime et pourtant collective[10].

Des choix méthodologiques alliés à des partis pris muséologiques

En muséologie, le terme « évaluation[11] » renvoie, en tant que notion scientifique, à trois grands types d'études menées auprès des publics :
– les évaluations préalables[12] menées avant l'écriture muséographique, en amont du scénario, afin d'apporter des éléments de réflexion aux professionnels des musées ;
– les évaluations formatives conduites au moment de la conception même de l'exposition ;
– les évaluations sommatives réalisées une fois l'exposition ouverte au public.

Cette distinction occulte le caractère unique de chaque conception et écriture d'exposition (liant des savoirs, des concepteurs, des expôts, des outils), ainsi que le caractère non reproductible du système socioculturel dans lequel s'effectuent les processus enchâssés de réception de chaque exposition (par les médias, les visiteurs, les publics potentiels, les tutelles, le territoire)[13]. C'est également vrai pour les projets labellisés « Exposition d'intérêt national » car il n'existe pas d'exposition labellisée standard. Pas plus d'ailleurs qu'il n'existe d'évaluation standard pour les expositions quelles qu'elles soient, puisque chacune s'inscrit dans un contexte culturel particulier lié au contexte sociopolitique et économique de sa région, de sa ville, de son musée.

---

9 Désormais nommée *Spoliés !* dans le texte.

10 Auge M., Colleyn J.-P., *L'Anthropologie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2004, p. 80.

11 Screven C., « Uses of Evaluation Before, During and After Exhibit Design », *ILVS Review*, vol. 1, nº 2, 1990, p. 36-66.

12 Le Marec J., Chaumier S., « Évaluation muséale : Hermès ou les contraintes de la richesse », *La Lettre de l'Ocim,* nº 126, 2009, p. 7-14.

13 Gottesdiener H., *Évaluer l'exposition : définitions, méthodes et bibliographie sélective et commentée d'études d'évaluation*, Paris, La Documentation française, 1987.

Chaque exposition présente des caractéristiques scientifiques, scénographiques, économiques, muséographiques, esthétiques et éthiques qui devront être prises en compte par les évaluateurs avant de penser enquêtes et résultats d'enquêtes en France.

Chaque exposition s'inscrit dans une politique de communication en lien étroit avec la ville, la communauté de communes, d'autres tutelles comme le conseil général, ou la Région ou l'État qui participent à son financement, ou encore des mécènes. Cette stratégie de communication ne doit pas être négligée lors de la conception de l'évaluation auprès de ses visiteurs effectifs ou potentiels.

Chaque exposition est dotée de dispositifs de médiation et d'éducation plus au moins sophistiqués, plus ou moins coûteux en moyens humains et technologiques. Ceux-ci doivent être évalués en étant considérés comme autant d'éléments du système global de l'exposition et non pas comme des dispositifs autonomes du projet d'exposition.

Chaque exposition est commentée, qu'elle soit portée ou décriée, par la critique et les médias. Il s'agit d'une forme de réception médiatique à laquelle l'évaluation doit être également attentive.

Enfin, chaque exposition touche de manière différente, parfois paradoxale, les publics auxquels elle est *a priori* destinée. Il est donc essentiel de recueillir d'une part, des récits d'expériences de visite (approche qualitative), d'autre part, des réponses factuelles à des entretiens par questionnaires (approche quantitative).

Partant de ce postulat, nous avons conçu un protocole d'évaluation sommative et l'avons intégré dans une approche muséologique de la réception de l'exposition dans son territoire. Ce protocole comporte la réalisation simultanée de quatre études de réception, études visant chacune un type d'acteurs participant à la médiation sociétale de l'exposition concernée :
1) des entretiens avec des personnalités engagées dans le projet, comme le maire de Grenoble Michel Destot ou l'historien Tal Bruttmann, interviews ayant permis de saisir la genèse du projet dans ses dimensions politique et scientifique ;
2) une analyse des médias au moment de l'inauguration ;
3) une double étude quantitative et qualitative auprès des visiteurs de l'exposition ;
4) une étude qualitative auprès de personnes n'ayant pas visité l'exposition, interrogées à proximité du lieu où se déroulait cette dernière.

Nous verrons à la lecture des résultats obtenus grâce à ce protocole *ad hoc* que l'exposition d'histoire mobilise aujourd'hui en France autant le registre du savoir historique que le registre politique. C'est pourquoi nous porterons attention, dans l'analyse des entretiens, aux tensions et aux paradoxes induits par la manière dont sont représentés ces Français qui adoptèrent activement ou passivement des idées antisémites.

Au-delà de l'évaluation sommative

Au départ, le projet d'étude limitait l'évaluation à des enquêtes quantitatives et qualitatives auprès des visiteurs interviewés à l'issue de la visite (par questionnaire et par entretien semi-directif)[14]. Ces enquêtes avaient pour objectif de répondre aux questions suivantes : Comment les visiteurs ont-ils appréhendé l'exposition ? Comment se sont-ils ou non approprié la thématique et la scénographie ? Comment ont-ils perçu la relation entre l'exposition *Spoliés !* et le musée de la Résistance et de la Déportation – Maison des Droits de l'homme[15] ?

Toutefois, pour aller au-delà de cette stricte approche sommative, nous avons voulu comprendre comment cette exposition avait résonné symboliquement à Grenoble, en amont et en aval du projet, comment elle avait en quelque sorte fait bouger les lignes de la connaissance et de la mémoire sur l'aryanisation en Isère pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce besoin de formaliser autant les souvenirs que les savoirs objectifs acquis et les sensations subjectives perçues grâce à la fréquentation de l'exposition *Spoliés !* nous a emmenées plus loin que la dimension sociologique et cognitive de l'enquête. Il nous a imposé de revenir aux questions fondamentales de la muséologie de la réception. Quels effets individuels et sociétaux produisent, en 2010-2011, la perception d'une exposition qui traite sans subterfuge d'un sujet aussi douloureux ? Quelle relation symbolique chaque visiteur entretient-il entre cette approche scientifique de l'histoire racontée par l'exposition et l'histoire telle qu'il aurait voulu que le musée la lui raconte ? Comment les politiques s'appuient-ils aujourd'hui sur les scientifiques et les muséographes pour faire passer des messages qui concernent notre rapport parfois mal assumé à l'histoire nationale ? Ces questions sont autant d'enjeux muséologiques qui permettent à notre évaluation, dans son intégralité et sa singularité, de prendre la mesure des particularités qui distinguent l'exposition *Spoliés !* d'autres expositions d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale en France[16].

Une exposition hors les murs labellisée « Exposition d'intérêt national »

Le label « Exposition d'intérêt national » est attribué annuellement en France à des expositions distinguées pour « leur qualité scientifique, leurs efforts en matière de médiation culturelle et leur ouverture à un large public[17] ». Il permet au musée à l'origine d'un projet d'exposition de bénéficier d'une subvention exceptionnelle.

---

14 Les résultats de cette évaluation *stricto sensu* ont été présentés sous la forme d'un rapport d'étude rendu au MRDI – MDH en juin 2011 : Poli M.-S., Ancel P., Andreacola F., « La Réception de l'exposition *Spoliés ! L'« aryanisation » économique en France (1940-1944)* », Rapport d'évaluation au titre du label « Exposition d'intérêt national », pour le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère à Grenoble, 100 p.

15 La synthèse des résultats de l'évaluation sommative se trouve en annexe 1.

16 Becker A. et Debary O. (dir.), *Montrer les violences extrêmes*, Grâne, Créaphis Éditions, 2012.

17 Ministère de la Culture et de la Communication, communiqué de presse, 12 mars 2012.

Afin d'obtenir ce label fort prisé par tous les types de musées de région (art, sciences et techniques, histoire, société), les porteurs du projet s'engagent à réaliser ou faire réaliser par des spécialistes une évaluation auprès du public. En 2009, la direction générale des Patrimoines – service des Musées de France, organisme du ministère de la Culture – a attribué le label à dix-sept expositions en région, parmi lesquelles l'exposition *Spoliés !*, organisée par le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère – Maison des Droits de l'homme [18], présentée du 31 mai 2010 au 26 février 2011.

Le MRDI – MDH est un musée reconnu pour la rigueur scientifique de ses expositions, en particulier celles traitant de la Seconde Guerre mondiale en Isère et notamment celles évoquant le sort des Juifs comme *Mémoires de déportés* (1994), *Affiches des années noire* (1997), *Si nous cessions d'y penser* (2003), et *Alpes en guerre / Alpi in guerra* (2004). L'exposition temporaire *Être juif en Isère entre 1939-1945* présentée en 1997-1998 dans ce musée fut d'ailleurs entièrement consacrée au sort des Juifs. C'est pourquoi la ville de Grenoble et le conseil général de l'Isère lui ont confié la réalisation de l'exposition *Spoliés !* pour présenter au grand public les résultats de la commission communale d'enquête sur les spoliations des biens juifs en Isère [19]. Toutefois, la commande faite en 2009 à Jean-Claude Duclos, directeur du MRDI – MDH, et à son équipe, précisait que l'exposition devrait se tenir non pas dans les locaux du MRDI – MDH, situé au centre de Grenoble, mais dans l'ancien palais du parlement du Dauphiné, place Saint-André, au cœur de la vieille ville. On profiterait de cette occasion pour ouvrir ce bâtiment prestigieux resté longtemps fermé au public.

Ce format d'exposition, généralement qualifié par les professionnels de « hors les murs », induit de nombreuses contraintes. Dans le cas présent, cela signifiait :
– prélever des expôts (dont des originaux et des objets de collection) présentés dans l'exposition permanente du musée pour les placer momentanément dans un lieu public non adapté à la conservation des archives et des objets anciens ;
– quitter les locaux et l'ambiance de réflexion *ad hoc* du musée familiers à une part non négligeable de ses visiteurs habitués, pour investir un autre lieu patrimonial identitaire pour la ville, lieu lui aussi chargé d'histoire pour les Grenoblois ayant vécu la Seconde Guerre mondiale ;
– concevoir une scénographie qui, d'une part, rappelle l'identité muséale du MRDI – MDH et, d'autre part, propose un parcours expographique pertinent prenant en compte les contraintes architecturales du nouveau lieu (superficie, escalier, circulation, hauteur de plafond, lustrerie, carrelages, mobilier, etc.) ;
– mener une campagne de communication adaptée à la dimension événementielle du « hors les murs », tout en présentant *Spoliés !* comme une exposition signée MRDI – MDH [20] ;

18 Désormais nommé MRDI – MDH dans le texte.

19 Bruttmann T., *Aryanisation et spoliations en Isère, 1940-1944,* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010.

20 Duclos J.-C., « La coécriture au musée », *in* Côté M. (dir.), *La Fabrique du musée de sciences et sociétés*, Paris, La Documentation française, coll. « Musées-Mondes », 2011, p. 111-118.

– tenir compte des surcoûts budgétaires induits par la surveillance de l'exposition et le personnel recruté pour le montage et le démontage de l'exposition et pour l'accueil des visiteurs.

Le label « Exposition d'intérêt national » et les contraintes inhérentes à la dimension « hors les murs » nous ont donné l'occasion de déceler tous les effets de cette exposition sur ses visiteurs et ses publics potentiels, ce qui est, rappelons-le, l'objectif de la muséologie de l'exposition.

Cinq temps rythment cette réflexion muséologique. Nous présenterons d'abord le contexte de l'exposition : sa genèse politique et scientifique, le choix scénographique, ainsi que la réception de l'exposition par les médias. Dans un deuxième temps, nous examinerons les difficultés liées à la présentation d'un sujet aussi familier et sensible, car l'histoire n'est pas exposée de la même façon que les œuvres d'art. Puis nous rendrons compte de l'expérience de visite en décrivant comment le visiteur met en relation l'exposition et le lieu qui l'accueille et comment son « horizon d'attente » ainsi que le contexte et l'actualité entrent en résonance avec le temps de la visite. Nous nous consacrerons ensuite à l'évaluation des dispositifs de médiation, particulièrement à la façon dont les visiteurs se sont déplacés dans l'espace d'exposition, ainsi qu'à l'étude de la charge émotionnelle des images et des photographies à l'œuvre dans la transmission des savoirs historiques. Enfin, nous irons à la rencontre de ceux qui n'ont pas (encore) vu l'exposition, postulant que ces visiteurs potentiels participent également à la construction des discours sur l'exposition et le musée.

Le contexte scientifique, politique et médiatique de l'exposition

Cette partie est consacrée à mettre l'exposition *Spoliés !* en perspective avec des travaux d'historiens et des décisions politiques qui, depuis 1995, tentent de faire la lumière sur la spoliation des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, sur le rôle effectif des fonctionnaires et des Français en général dans cette sombre période de notre histoire récente.

L'exposition *Spoliés !* ouvre ses portes le 1er juin 2010 dans l'ancien palais du parlement du Dauphiné, premier palais de justice de Grenoble.

La mise en scène de cette exposition a été confiée au scénographe Ignaci Cristià à l'issue de la consultation réglementaire. Ne disposant que de documents d'archives et de quelques photographies, Ignaci Cristià avait la tâche de restituer des propos d'une extrême gravité ; il a choisi « une scénographie audacieuse », selon les termes de Jean-Claude Duclos, directeur du MRDI – MDH à cette époque.

Cette exposition du MRDI – MDH est conçue dans un environnement territorial et culturel particulier. « Pourquoi cette exposition ? » est la première question

Ancien palais du parlement du Dauphiné, Grenoble.
© Pascale Ancel.

qu'il convient de se poser. À l'origine de l'intérêt pour le sujet de l'aryanisation se trouve une impulsion politique nationale (le discours du Vel' d'hiv' prononcé le 16 juillet 1995 par Jacques Chirac, premier président de la République française à assumer pleinement la responsabilité de l'État français de Vichy dans la spoliation, la déportation et l'extermination des Juifs), suivie de plusieurs initiatives (dont la mission Mattéoli [21]), qui se répercutera de façon particulière à Grenoble. Retracer la genèse de l'exposition est l'occasion de rappeler les différents types d'engagements et de participations des musées et institutions français et étrangers à la publicisation de ce thème.

L'analyse de la revue de presse révèle, on le verra, que c'est surtout le travail de l'historien Tal Bruttmann et la dimension scientifique et politique du projet qui seront mis à l'honneur, la scénographie n'étant pas un élément de médiation retenu par la presse.

Une scénographie pédagogique et dramaturgique : parcours commenté de l'exposition

Présentée dans les salles des pas perdus de l'ancien palais du parlement de Grenoble, l'exposition *Spoliés !* a pour objectif de décrire le processus administratif d'aryanisation en le replaçant dans le cadre d'une Europe dominée par l'Allemagne nazie et largement imprégnée d'antisémitisme. C'est précisément à partir du cas du département de l'Isère que ce processus est retracé. Ignasi Cristià signe une scénographie en rupture avec les présentations classiques des faits d'histoire :

> « La mise en scène devait aller jusqu'à provoquer dans le public des visiteurs et à propos du processus de déportation des Juifs une sorte d'effet cathartique. Si dans la première partie de l'exposition, une masse d'informations devait immerger le visiteur dans le contexte historique de la période, il s'agissait dans la seconde de le faire s'identifier émotionnellement avec les principaux protagonistes de l'histoire [22]. »

Huit thématiques réparties sur deux niveaux du bâtiment rythment le parcours. Au rez-de-chaussée : « L'Europe aux prises avec le nazisme », « L'antisémitisme et la guerre », « La France de l'État français de Vichy », « Les administrations de l'État français de Vichy », « La situation des Juifs ». À l'étage : « L'"aryanisation"», « Être "aryanisé"», « De l'"aryanisation" à l'extermination », « Restitution et mémoires ».

---

21 Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, dite « mission Mattéoli », installée en mars 1997 par Alain Juppé, alors Premier ministre, et présidée par Jean Mattéoli. Le rapport de cette mission rendu en 2000 contient de nombreuses informations concernant la spoliation des Juifs pendant l'Occupation et fait plusieurs propositions sur l'indemnisation et sur le travail de mémoire.

22 Cristià I., « Esquisse scénographique de la proposition muséographique », in *Spoliés ! – L'« aryanisation économique en France (1940-1944)*, Grenoble, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère – Maison des Droits de l'homme, 2010.

Vue d'ensemble de l'exposition, niveau inférieur.
© MRDI – MDH.

Dès son arrivée, le visiteur découvre, disposés dans la longue salle du rez-de-chaussée du bâtiment, quatre grands cubes aux parois retroéclairées sur lesquels sont reproduits des documents d'archives écrits (affiches, lettres, papiers administratifs, cartes, dessins, traces de tampons officiels, notes de service, etc.) et des photographies. Le traitement graphique des documents (agrandissements, effets de zoom), particulièrement travaillé par un procédé de numérisation sophistiqué, plonge directement le visiteur dans le contexte politique et économique de l'époque en Europe, en France et en Isère. Cela lui permet de saisir l'ampleur, tant internationale que nationale et locale, de l'antisémitisme, d'appréhender la dimension systématique des lois antisémites élaborées par le commissariat général aux questions juives (CGQJ) et de prendre la mesure des décisions, dévastatrices pour les Juifs de France, qu'il a prises. Aucun objet patrimonial, à deux exceptions près : une Torah prêtée par la communauté juive de Grenoble et une édition originale de *Mein Kampf*. En fond sonore, le discours du maréchal Pétain du 11 juillet 1940[23]. Une salle en retrait permet de visionner les entretiens des principaux acteurs de la mission sur la spoliation des Juifs de France, dirigée par Jean Mattéoli. Regorgeant d'informations, ce niveau inférieur fonctionne comme un cours d'histoire et prépare la visite du niveau supérieur.

23 Le 29 juin 1940, le gouvernement Pétain quitte Bordeaux et s'installe à Vichy. La loi du 10 juillet 1940, par un vote des deux assemblées, confie au maréchal Pétain la charge de Chef de l'État avec les pleins pouvoirs.

Ce type d'écriture expographique, qui repose essentiellement sur des technologies numériques de traitement des documents d'archives, est de plus en plus souvent choisi par les commissaires d'exposition en raison du confort de lecture des documents qu'il offre et de ses coûts de réalisation raisonnables. Les scénographes y ont fréquemment recours lorsqu'il s'agit de rénover tout ou partie d'un musée, d'un mémorial, d'un centre d'interprétation. C'est ce que précise Yannis Thanassekos dans son analyse de l'élaboration et de la requalification du troisième pavillon belge à Auschwitz entre 2000 et 2006 :

> « Il s'agit d'une présentation moderne et formelle tant du point de vue des matériaux que des procédés figuratifs. Surimpression des documents et des photos sur des supports et des panneaux permettant une visualisation aisée et claire. Autrement dit, ici, contrairement au pavillon des années 1980, l'esthétique, en tant qu'expression et représentation autonomes sur le plan mémoriel, ne constitue pas un dispositif en soi, elle est littéralement fondue dans la narration historique. Du point de vue esthétique et formel prédomine l'air du temps : une représentation lisse de l'histoire, des événements et des acteurs [24]. »

Le passage d'un niveau à l'autre de l'exposition se fait par un grand escalier qui mène à un tout autre type d'expérience. Au premier étage, Ignasi Cristià a opté pour une scénographie narrative. Le visiteur découvre trois tables – correspondant aux trois étapes principales de l'aryanisation d'un bien – sur lesquelles sont déposés des classeurs à feuilleter. Chaque classeur comprend des duplicatas de fiches des biens aryanisés (commerces, entreprises, terrains) et les fiches des administrateurs provisoires (aryens) des biens juifs spoliés. Au-dessus de cette longue table de consultation, des textes informatifs expliquent en quoi consiste exactement l'aryanisation et décrivent les processus administratifs mis en place par le commissariat général aux questions juives pour que tout se déroule efficacement selon les lois fixées par le gouvernement de Vichy.

À droite de cet espace d'information, lui aussi saturé d'archives et de textes officiels, se trouve une pièce dont la porte se referme violemment dès que le visiteur en a franchi le seuil. Il se trouve alors au centre d'une pièce suspendue à des chaînes métalliques. Cette pièce aux parois de bois tapissées d'un papier peint déchiré est entièrement vide, l'ampoule au plafond qui l'éclaire est nue. Les murs, non fixés au sol, bougent et craquent autour du visiteur. Par endroits on distingue des marques plus claires sur la tapisserie à motifs, les traces de cadres alignés les uns à côté des autres. Un clou resté planté indique que le cadre disparu était pourtant solidement fixé au mur. Rien n'est inscrit sur les murs ni sur la porte, aucun nom, aucun prénom. Ce décor évoque un salon ou une chambre que les habitants ont dû quitter au moment du « vol légal [25] ».

En sortant de cette pièce instable, vide d'objets et de mots, le visiteur est de nouveau confronté à des murs d'informations écrites, à des témoignages vidéo de personnes de la région grenobloise qui étaient enfants dans les années 1940 et

---

24 Thanassekos Y., « Typologie mémorielle et paradigmes muséaux », in *Les présents douloureux. Musées d'histoire et configurations mémorielles*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2012, p. 356.

25 Wierviorka A., « La spoliation peut être définie comme un "vol légal" C'est-à-dire un "vol" fondé sur des dispositions de type législatif. […] L'"aryanisation" est donc un vol légal. Elle s'appuie sur des "lois" et est mise en œuvre par une institution inédite, le commissariat général aux questions juives… » [*Spoliés ! – L'« aryanisation » économique en France*, *op. cit.*, p. 58].

La « pièce spoliée » vue de l'extérieur.
© MRDI – MDH.

dont les familles ont été spoliées. Sur les cimaises, les textes et les photographies racontent dans le détail le processus d'aryanisation de Juifs pauvres ou modestes, de petits commerçants ou d'industriels, de fermiers, de marchands forains vivant de peu. Puis, à nouveau, rupture de ton. Le scénographe cherche visiblement à compliquer la circulation pour faire sentir au visiteur la puissance coercitive de telles situations : mise en place de panneaux transversaux réduisant les espaces et les passages, présence de photographies témoignant des horreurs de la guerre.

L'expérience du drame se poursuit. À peine sorti de ce labyrinthe, le visiteur est confronté à une sorte de cube noir inquiétant du même gabarit que la pièce vide. Il est impossible de rentrer dans ce cube noir.

Seules d'étroites ouvertures verticales, sortes de meurtrières, permettent d'en découvrir l'intérieur : on découvre la même ampoule nue que celle de la pièce suspendue, on entrevoit des photographies accrochées sur les parois de ce cube noir. Portraits d'enfants, de femmes, d'hommes souriants. Et le lien peut se faire entre leur absence dans la première pièce et leur présence dans cette dernière.

L'exposition s'achève sur des panneaux à propos des lois d'aryanisation et des restitutions. Le dernier texte du parcours évoque l'impossible réparation.

Les effets du design expographique sur le visiteur sont pour nous une préoccupation centrale dans l'évaluation de l'exposition *Spoliés !* car, dans l'exposition, les dispositifs d'écriture de l'histoire sont aussi déterminants que le fond (l'histoire) pour la construction du sens du message. Or, pour des raisons généralement liées au fait que les expositions de musée présentent des objets de collection (œuvres, pièces de patrimoine uniques), les évaluations se concentrent surtout sur les modalités

Le « cube noir » vu de l'extérieur.
© MRDI – MDH.

de réception et de perception de ces objets et des textes qui les accompagnent ; une manière sans doute pertinente d'évaluer comment les visiteurs intègrent de nouveaux éléments à leurs connaissances préalables à la visite, et comment ils les considèrent[26]. Dans le cas de l'exposition *Spoliés !*, l'innovation dans la médiation des savoirs porte sur l'ensemble du design expographique conçu pour transmettre un point de vue sur l'histoire par l'évocation de l'extermination et la dramaturgie de la mise en espace. Dès le premier espace de l'exposition, ce design expographique consiste à traiter de façon esthétique l'archive numérisée comme élément de discours et de preuve historique. Le visiteur se retrouve noyé dans une masse

26 Poli M.-S., Houbart D., « L'impact du discours muséographique sur les visiteurs de l'exposition *L'Art italien et la Metafisica. Le temps de la mélancolie (1912-1935)* présentée au musée de Grenoble de mars à juin 2005 », *in* Eidelman J., Roustan M., et Goldstein B, *La Place des publics…*, *op. cit.*, p. 185-198.

d'informations numérisées déployées sur des parois rétroéclairées organisées en quatre grands cubes entre lesquels il déambule en lisant. Au second niveau du bâtiment, ce mode d'écriture est repris mais il est renforcé par un autre dispositif. Deux éléments architecturaux déroutants (la « pièce suspendue » et le « cube noir ») perturbent la déambulation linéaire et cognitive que le visiteur a élaborée pour s'imprégner des documents d'archives. Ces deux dispositifs participent eux aussi de l'écriture générale mais, au lieu de fournir de l'information, ils déstabilisent le visiteur, l'engagent à se poser des questions sans pour autant lui fournir de réponses (il n'y avait aucun mot dans ces deux pièces). Cénotaphes[27] intrigants et inquiétants, ils suggèrent la spoliation, la disparition, la déportation, la mort.

Si les amateurs d'art contemporain sont habitués à trouver des installations d'artistes proches de ces deux dispositifs, les visiteurs des musées et des expositions d'histoire sont plutôt familiers de scénographies pédagogiques riches en textes informatifs ; même si certains musées comme le MRDI – MDH ou certains mémoriaux reconstituent par des mises en scène évocatrices, des ambiances, des lieux, des scènes précises. Les visiteurs ont-ils été en mesure de percevoir et d'inférer du sens lorsqu'ils se sont trouvés confrontés à ces décors métaphoriques ? Pourquoi et comment ? Les résultats de cette évaluation muséologique permettent, on va le voir, d'apporter des réponses complexes à ces questionnements qui relèvent autant de la sémantique d'exposition – qui étudie comment un dispositif fait sens dans l'exposition – que de la critique pragmatique – qui analyse tout ce qui touche à l'efficacité du discours en situation[28].

Pourquoi cette exposition ? Des choix scientifiques et politiques

Spoliés ! – L'« aryanisation » économique en France (1940-1944), pourquoi cette exposition ? Cette question est posée au visiteur dès le premier panneau de l'exposition. Cette introduction percutante apporte quelques éléments de compréhension. Quatre pistes sont proposées aux visiteurs : l'exposition pourrait aider à surmonter l'incompréhension à propos de l'existence des persécutions antisémites et de la Shoah, elle permettrait de faire connaître les actions de reconnaissance du génocide, elle relèverait de la volonté de réparation exprimée par le gouvernement en 1997, enfin elle présenterait les résultats de l'engagement similaire manifesté par quelques villes françaises dont, en l'occurrence, la ville de Grenoble. Cette thématique douloureuse, tant pour la France dans son passé collaborationniste que pour la communauté juive, n'est pas dénuée d'enjeux : mémoire, reconnaissance, repentance, identité. Ils donnent à cette exposition un statut particulier. Croisant des intérêts de différentes natures, elle n'est pas qu'un lieu de transmission de savoir et se définit plutôt comme un « objet social » dans le sens où l'entend

27 Selon le *Littré* : tombeau vide dressé à un mort dont on n'a pas le corps.

28 Ancel P., Poli M.-S., « Histoire et mise en intrigue des figures de l'immigré au musée. *Repères*, l'exposition permanente de la CNHI », *in* Hamar M. *et alii* (dir.), *Migrations : perspectives scientifiques et muséales*, Québec, Presses de l'université Laval, à paraître en 2014.

Jean Davallon[29], c'est-à-dire un lieu d'échanges et d'interactions, qui rend possible un discours social.

« Pourquoi cette exposition existe-t-elle ? » est alors une question légitime si l'on souhaite comprendre l'exposition *Spoliés !* en tant qu'objet social. Les étapes préalables à sa conception fournissent, on va le voir, des pistes pour bien comprendre les choix quant à la forme et au contenu de l'exposition, les liens entre l'apparition de cette thématique, son amplification et son traitement sous la forme d'une exposition temporaire hors les murs du MRDI – MDH.

La thématique de la spoliation des Juifs dans les musées

En 2001, à Barcelone, l'International Council of Museum adopte une résolution[30] concernant les biens spoliés pendant la guerre. Il s'agit, d'une part, de fournir la documentation nécessaire à la bonne application des lois et directives et, d'autre part, d'inciter les musées à restituer les œuvres spoliées. Au-delà de cet engagement, certains musées choisissent de présenter ces faits de spoliation dans le cadre d'expositions temporaires. On en compte une douzaine dans les musées européens durant ces dix dernières années. Leur particularité est que la majorité d'entre elles abordent la thématique des œuvres d'art pillées ou spoliées. Il est rarement question des biens immobiliers ou encore des entreprises juives. En 2008, l'exposition *À qui appartenaient ces tableaux ?* du musée d'Art et d'Histoire du judaïsme à Paris en est un exemple. Les œuvres exposées à cette occasion sont classées « MNR » c'est-à-dire « Musées nationaux récupération ». On peut y voir une série de pièces rendues par l'Allemagne à la France au sortir de la guerre, mais qui, en raison de la disparition des propriétaires légitimes, ont été confiées à la garde des Musées de France. D'autres expositions temporaires seront consacrées à la spoliation en général : *Retour sur les lieux – La spoliation des Juifs à Paris*[31], à Paris en 2007, et *Verraten und verkauft. Jüdische Unternehmen in Berlin (1933-1945)*[32], inaugurée à l'université Humboldt de Berlin l'année suivante. Elles abordent, toutes les deux, la question de l'aryanisation dans pratiquement tous ses aspects économiques.

La France, la Hollande, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche et Israël organisent ces expositions[33]. Plusieurs des institutions qui ont choisi ce thème sont directement concernées par cette période de l'histoire comme le centre d'Histoire de la Résistance et de la déportation de Lyon ou encore les Musées juifs de Francfort et de Berlin. Mais ce sujet est aussi proposé dans des musées ayant des approches disciplinaires différentes, comme le musée d'Art appliqué autrichien

29 Davallon J., *L'Exposition à l'œuvre. Stratégie de communication et médiation symbolique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Communication et Civilisation », 1999, p. 290.

30 Icom, « Barcelona 2001 » [en ligne], Icom, 2010 [réf. du 28 janvier 2011], disponible sur <http://icom.museum/qui-sommes nous/la-gouvernance/assemblee-generale/resolutions/barcelona-2001/L/2.html>.

31 Exposition de photographies qui relate l'histoire et le fonctionnement des camps de travail créés à Paris par l'occupant allemand. Cette exposition est pilotée par l'agence de publicité BETC Euro RSCG. Elle est présentée dans ce qui était le camp Est (xe arrondissement), aujourd'hui galerie Passage du Désir. Siège de l'agence : 85-87, rue du Faubourg-Saint-Martin à Paris.

32 *Trahies et vendues. Les entreprises juives à Berlin 1933-1945*.

33 Cinq en France, une en Hollande, une au Luxembourg, deux en Allemagne, une en Israël et deux en Autriche.

(MAK), le Louvre à Paris ou bien le musée d'Histoire de la ville de Luxembourg. En effet, les spoliations ou, autrement dit, le processus d'« aryanisation économique » qui touche la population juive en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, affectent tous les domaines de la vie courante : les biens immobiliers et mobiliers, les entreprises et les diverses activités professionnelles. Il n'est donc pas surprenant de voir différents types de musées traiter ce thème. Celui-ci a également été abordé selon diverses approches : par le biais d'une figure emblématique comme pour l'exposition *La dame du Jeu de paume. Rose Valland sur le front de l'art*[34] ou par la focalisation sur les entreprises juives comme pour l'exposition *Verraten und verkauft. Jüdische Unternehmen in Berlin (1933-1945)*.

À Grenoble en 1997, le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère ouvre l'exposition temporaire *Être juif en Isère*. Elle permet de comprendre comment cette problématique touche la ville de Grenoble et pose les premiers jalons de la réflexion en Isère. Dès les premières réunions de la commission communale sur la spoliation des biens juifs en Isère, la ville demandera à l'ancien musée de peinture de Grenoble[35] d'apposer sur le cartel des œuvres classées « MNR » une mention faisant référence à leur statut particulier.

Ces exemples démontrent la volonté de réparation et de transmission des musées. Ils rendent compte de l'intérêt que représente ce sujet historique et social pour le monde des musées en Europe, l'approche majoritaire dans ce monde étant celle du musée d'art car ce sont surtout les musées d'art qui abordent ce sujet. Néanmoins, les tentatives qui s'en écartent prouvent qu'une approche transversale, lorsque le sujet est pris dans sa globalité, est aussi intéressante. L'engagement des musées sur ces questions reste relativement récent et il s'agit toujours d'un traitement du sujet sous le format de l'exposition temporaire.

Les historiens, leurs travaux et leurs influences

La position que les historiens occupent sur la question des spoliations est délicate. Ils oscillent entre le statut d'enquêteur missionné par les pouvoirs publics, de chercheur et de pédagogue. L'historiographie[36] des *Années noires de la France* de Laurent Douzou, notamment la bibliographie concernant « l'aryanisation » économique, réalisée par Tal Bruttmann et Ben Williams[37], nous apprennent que ces sujets émergent le plus souvent à la suite d'une impulsion politique ou associative de résistants ou de déportés. Ce volet de l'histoire de France prend, par conséquent, un statut mémoriel fort :

---

34 L'exposition *La Dame du jeu de Paume. Rose Valland sur le front de l'art* a eu lieu de décembre 2009 à mai 2010 au Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation à Lyon. L'exposition fut présentée ensuite à Grenoble (MRDI – MDH) de juin 2010 à janvier 2011.

35 Il s'agit d'un musée de beaux-arts.

36 Nous faisons ici référence au travail de Laurent Douzou : Douzou L., « L'historiographie de la France des années noires », *in* Bruttmann T. (dir.), *Persécutions et spoliations des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2004., p. 111-122.

37 *Id.*, p. 123-193.

> « Les associations de résistants et déportés menèrent très tôt une double action : la lutte contre l'oubli et le culte rendu aux morts [38]. »

D'après Laurent Douzou, il y eut une première phase d'écriture de cette histoire par les Résistants eux-mêmes entre 1944 et 1974. En parallèle, le général De Gaulle crée en octobre 1944 la commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (CHOLF) qui sera transformée en 1945 en comité d'histoire de la guerre.

Ce comité réalise un travail de récolte des données et en particulier de recueil de nombreux témoignages oraux. Jusqu'au milieu des années 1970, c'est la Résistance qui est l'axe privilégié dans ces divers travaux historiques. L'étude de l'historien américain Robert Paxton [39] sur le rôle de Vichy marque un tournant. Suivront les travaux de Pierre Laborie [40], historien français. Dans ce contexte, les liens entre histoire et mémoire semblent difficiles à dénouer. Le manque de recul, tant temporel que géographique, semble être un des obstacles à l'étude rationnelle d'une période délicate. Même si on ne peut douter de la rigueur qui a sous-tendu la réalisation de ces travaux, l'engagement des uns, l'importance de l'histoire personnelle des autres, la difficile interprétation des témoignages oraux et la présence des entités politiques et communautaires ne semblent pas offrir aux historiens un champ d'action que l'on souhaiterait aussi libre que possible.

Le monde politique et son engagement

L'univers politique français s'applique, par de multiples moyens et à différents niveaux de pouvoir, à faire la lumière sur ce qui s'est passé à cette époque. Après un premier refus de reconnaissance des responsabilités de l'État français de Vichy dans le génocide juif par François Mitterrand, celui-ci, par voie de décret, finit par instituer en 1993 une Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait du « gouvernement de l'État français de Vichy ». Plus marquant, le discours de Jacques Chirac de 1995 devient finalement l'acte de contrition de la France. En effet, le 16 juillet 1995, lors de la commémoration de la rafle du Vel' d'hiv', le président fait acte de repentance près de cinquante années plus tard. Comme l'écrit l'historien Olivier Lalieu [41], l'activisme du couple Beate et Serge Klarsfeld va être déterminant pour la mise en avant de la Shoah et sa perception par les Français. Les combats juridiques que Serge Klarsfeld mène dès 1978 dénoncent fermement la France collaborationniste. Serge Klarsfeld a joué un rôle majeur pendant les années 1980 et 1990 dans la reconnaissance de la mémoire de la Shoah. Il s'agit d'une mémoire revendicative qui s'adresse aux hommes politiques et aux historiens.

La notion de « devoir de mémoire » apparue, quant à elle, en 1990, en conséquence du procès Barbie, est définie comme la légitimité de demander réparation

---

38 *Id.*, p. 114.

39 Paxton R., *La France de Vichy, 1940-1944. Vichy et la collaboration : un bilan*, Paris, Seuil, 1973.

40 Avec cet ouvrage, Pierre Laborie permet de nuancer la vision manichéenne entre Résistance et collaboration. [Laborie, P., *L'Opinion française sous Vichy,* Paris, Seuil, 1980.]

41 Lalieu O., « L'invention du devoir de mémoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001.

et d'exiger que des leçons soient tirées du passé [42]. D'après Annette Wieviorka, cette « mission » naît aussi des divers scandales révélés dans la presse au sujet de la spoliation des œuvres d'art, de l'or non monétaire ou encore d'argent conservé dans les banques suisses [43]. Dans ces circonstances et suite au discours de Jacques Chirac, une mission d'enquête sur la spoliation des biens juifs va être créée en 1997, dans un climat de revendication de la communauté juive et une pression médiatique forte. Elle est placée sous la houlette d'Alain Juppé, puis de Lionel Jospin qui se succèdent au poste de Premier ministre. La mission d'enquête sur les spoliations en France est présidée par Jean Mattéoli, un ancien résistant et président, un temps, de l'Alliance israélite universelle. Cette mission est composée d'historiens : François Furet, Annette Wieviorka, Jean Favier, Antoine Prost, Claire Andrieu. Leur objectif est de comprendre le processus d'aryanisation mis en place en France et d'en évaluer les effets. Leur travail rigoureux et minutieux d'enquête sur le sujet des spoliations en France, mené avec un angle d'attaque politiquement déterminé, va influencer considérablement la vision et la reconstruction des faits passés. L'étude, qui représente plus de dix volumes publiés, a donné lieu à deux recommandations principales : la création de la commission d'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS) et la création de la Fondation pour la mémoire de la Shoah en 1999. Les travaux de la mission Mattéoli sont clôturés en 2000. La CIVS répond aux exigences majeures de réparation et d'indemnisation des victimes de la collaboration. Quant à la Fondation pour la mémoire de la Shoah, elle a pour mission de continuer les recherches dans ce domaine et de les diffuser. Elle ne doit pas se concentrer uniquement sur la Shoah, mais s'attacher aussi à transmettre une meilleure connaissance d'autres génocides ou de crimes contre l'humanité.

En région, les politiques impulsent et soutiennent les recherches des historiens

Le Gouvernement n'est pas la seule institution politique française qui s'est donné pour objectif de faire la lumière sur la question des spoliations. Que ce soit dans le cadre d'une région, d'une ville ou d'un département, des missions d'enquêtes sur les spoliations naissent çà et là en France. Paris, Bordeaux, Lyon [44], Marseille, le Lot-et-Garonne ou encore Grenoble ont décidé de mener leur enquête. Mais tout d'abord et très tôt, la Caisse des dépôts et consignations a ouvert ses archives sur ce sujet entre 1990 et 2001. Dès 1996 à Paris, une commission est formée par la ville afin de déterminer le patrimoine immobilier qu'elle aurait pu acquérir par le biais des spoliations. En 1998, la ville de Bordeaux met en place une commission extramunicipale d'étude de la spoliation des biens juifs à Bordeaux et Mérignac durant la Seconde Guerre mondiale. C'est le centre de documentation Mémoire de Bordeaux qui sera chargé de l'enquête. Cette commission

42 *Id.*

43 Wieviorka A., « La mission Mattéoli – Objectifs et bilan », Akadem, septembre 2008 [réf. du 28 janvier 2011], disponible sur <http://www.akadem.org/sommaire/parcours/module_4628.php>.

44 Lire à ce propos, l'ouvrage de L. Douzou, *Voler les Juifs, op. cit*.

rend ses résultats quatre ans plus tard, en 2002. La ville de Lyon confie à l'historien Laurent Douzou la tâche de faire le point sur la question des spoliations. Sa recherche sera publiée en 2003. Le comité représentatif des institutions juives de France (CRIF) de Marseille et le conseil général des Bouches-du-Rhône publient en 2002 le « Rapport final de la commission départementale sur les spoliations des Juifs dans les Bouches-du-Rhône pendant la Seconde Guerre mondiale ». En Lot-et-Garonne, l'historien Alexandre Doulut conduit, sous l'impulsion du département, un travail de recherche qu'il publie en 2005. Un mémoire est écrit sur la situation à Rouen en 1997. La liste ne s'arrête pas là. D'après la bibliographie de Tal Bruttmann et Ben Williams qui date de 2004[45], on compte vingt-cinq publications concernant l'aryanisation économique sur le plan local en France. Pour l'ensemble des missions d'étude précitées, le travail de recherche est effectué par des historiens. En France, ce sont au moins cinq villes qui ont décidé de mener cette enquête de manière approfondie sur leur territoire. Il peut s'agir d'initiatives émanant de la ville, du conseil général ou de la communauté juive. Le cas de Grenoble n'est ni inédit, ni précurseur. Mais Grenoble est la seule ville en France où une exposition et un colloque international ont ponctué l'achèvement des travaux de la commission d'étude. L'étude du fonctionnement de cette commission et de sa mise en place peut être éclairante sur les enjeux attachés au traitement de ce thème par une institution publique telle que la ville, le département ou encore le CRIF.

À Grenoble, une commission d'enquête sur l'aryanisation économique en Isère soutenue par le conseil général de l'Isère

D'après Georges Lachcar, alors président du CRIF de Grenoble et qui deviendra, à la suite de maître Bénichou, président de la commission d'enquête sur la spoliation des biens juifs en Isère, le point de départ est un voyage à Jérusalem avec le maire, Michel Destot. Lors de ce voyage, en 1997, Georges Lachcar soumet au maire de Grenoble la proposition d'étudier la question de la spoliation des biens juifs en Isère. Le maire accepte et une commission municipale est créée à l'unanimité.

D'abord présidée par maître Bénichou, avocat à Grenoble et conseiller municipal à l'époque, elle ne bénéficie que de peu de moyens. Les recherches avancent donc à petits pas. Mais trois ans après sa création, la commission recrute un historien pour dépouiller les fonds d'archives et faire un état de « l'aryanisation économique » en Isère. Cette recherche est confiée à Tal Bruttmann. Présenté par Georges Lachcar, Michel Destot, Christine Crifo (vice-présidente du conseil général de l'Isère, déléguée aux actions de mémoire) et Raymond Avrillier (ancien élu de la ville de Grenoble) comme la cheville ouvrière de cette enquête, il dit s'appliquer à répondre aux demandes des membres de la commission, orientées autour de trois questions :

– Quelles ont été les victimes de l'aryanisation économique et des spoliations ?

45 Bruttmann T., *Persécutions…*, *op. cit.*, p. 123-193.

– Quels ont été les biens touchés par les spoliations ?
– Quelles ont été les restitutions [46] ?

Cette commission implique dès le début le conseil général de l'Isère, d'abord avec la participation de Christine Crifo, à la fois conseiller général et municipal, ensuite avec celle de Jean-Claude Duclos, en tant que directeur du musée de la Résistance et de la Déportation en Isère, aux débats et aux prises de décisions de la commission. En outre, la commission s'entoure de responsables des Archives départementales et municipales et sollicite la participation des membres de la Caisse des dépôts et consignations. Le maire de Grenoble, Michel Destot, attribue à la commission un « but exclusivement historique » et parle de « la contribution de la ville contre l'oubli [47] ». Georges Lachcar, quant à lui, insiste sur la notion de revendication morale : il faut « chercher la vérité pour informer et transférer [48] ». Pour Christine Crifo, l'objectif principal de cette commission est de « faire la lumière sur l'histoire ». Cette expression sera souvent employée pour évoquer cette recherche. Il ressort des observations faites sur le terrain et des témoignages recueillis qu'il existe un consensus sur le fait de traiter de cette thématique par la ville, et ce, pendant plus de dix ans. Une autre volonté importante de la part des membres de la commission est de diffuser les résultats. Il est crucial pour eux de faire savoir aux Grenoblois quelles ont été les mesures antisémites prises par la France et son rôle dans leur application. Pour contribuer à la diffusion, plusieurs moyens vont être développés : des voyages à Auschwitz, plusieurs publications, deux colloques, une conférence publique et une exposition temporaire.

Le projet d'exposition conçu par le MRDI – MDH

Durant l'été 2009, la ville, appuyée par le conseil général en la personne de Christine Crifo, demande au MRDI – MDH de réaliser une exposition en collaboration avec Tal Bruttmann sur le sujet de l'aryanisation économique en Isère. Il est aussi prévu qu'elle soit présentée hors les murs, en l'occurrence dans les deux salles des pas perdus de l'ancien tribunal de Grenoble, ancien palais du parlement du Dauphiné. Elle devra ouvrir en même temps que paraîtra le rapport définitif de la mission et que sera tenu un colloque scientifique et international, en juin 2010. Telles ont été les circonstances de l'émergence et du traitement de la thématique de l'aryanisation économique donnant lieu à l'exposition.

Dans le cadre de la conception de l'exposition sur cette thématique, d'autres intervenants ont été impliqués, un comité scientifique et un comité d'associations, pour répondre à la demande de l'historien Tal Bruttmann. Habituellement, le musée réunit l'ensemble des acteurs, tant scientifiques qu'associatifs, aux mêmes moments. Dans le cas présent, le comité scientifique était composé principalement d'historiens dont, notamment, Laurent Joly et Annette Wieviorka. Le comité des associations rassemblait quant à lui surtout des membres de la communauté juive locale.

46 Bruttmann T., *« Aryanisation » économique…*, *op. cit.*, p. 5.

47 Extrait du discours prononcé par le maire lors de l'inauguration de l'exposition le 31 mai 2010.

48 Extrait de l'entretien de Georges Lachcar mené par Jean-Claude Duclos à la mairie de Grenoble le 14 avril 2010.